



## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 3 juin 2010

---

### **Grève des personnels dans les cliniques de Montpellier**

---

Le préfet, M. Claude BALAND, et le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS), Mme Martine AOUSTIN, ont reçu ce jeudi 3 juin, à leur demande, en préfecture de 14h30 à 15h30 les représentants des personnels de santé en grève.

Un point a été fait sur les réquisitions des personnels. Le préfet a rappelé que les réquisitions sont limitées aux besoins de la continuité des soins, et qu'elles doivent être impérativement respectées par les personnels pour des raisons de santé publique.

Le préfet et le directeur général de l'ARS ont proposé que le professeur Henri PUJOL, personnalité reconnue dans le monde de la santé à Montpellier, puisse apporter son concours à la reprise du dialogue dans chaque établissement, et prioritairement dans les établissements où ce dialogue est insuffisant.

Le professeur Henri PUJOL a accepté cette proposition, et se tient à la disposition des partenaires pour faciliter la sortie du conflit.

Cette proposition ne doit pas ralentir l'avancée des négociations déjà largement engagées dans certains établissements.